



DES ADJOINTS TECHNIQUES SPÉCIALITÉ « HÉBERGEMENT ET RESTAURATION »

DES MÉTIERS VARIÉS ET SANS CONDITION DE DIPLÔME

Le ministère de l'Intérieur recrute des adjoints techniques pour les préfetures et services de police et de gendarmerie dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Occitanie.

Les adjoints techniques sont chargés de l'exécution de travaux ouvriers ou techniques. Les adjoints techniques sont classés dans un corps de la catégorie C des fonctionnaires de l'État. Le corps des adjoints techniques comprend 2 grades ouverts au recrutement (adjoint technique et adjoint technique principal de 2ème classe).

La spécialité « hébergement et restauration » comprend les métiers suivants :

- Employé de résidence
- Agent polyvalent de restauration



Le recrutement sans concours concernant la spécialité « hébergement et restauration » consiste en un travail d'accueil, de service, de mise en place, de nettoyage, de réception des livraisons. Il est nécessaire de connaître les règles d'hygiène et de sécurité.



Le recrutement est organisé par région

Pour s'inscrire, consultez le site du ministère de l'Intérieur, cliquez ici :

https://www.inscription-concours.interieur.gouv.fr/recherche/sessions?Admin=MI_SG&Categ=RSC